



Section marketing  
Association canadienne  
de l'industrie du médicament

Marketing Section  
Pharmaceutical Manufacturers  
Association of Canada

Groupe traduction

# PHARMATERM

**Bulletin terminologique  
de l'industrie pharmaceutique**

Volume 6, n° 3, 1995

## *Delivery system* et son équivalent français

Au cours des dernières décennies, la recherche pharmaceutique s'est orientée non seulement vers la mise au point de nouvelles molécules, mais également vers l'élaboration de nouveaux modes d'administration. C'est ainsi que sont apparus les aérosols-doseurs, les inhalateurs de poudre sèche, les implants solubles, les comprimés retard et les timbres cutanés, ouvrant alors la voie à de nouveaux espoirs thérapeutiques.

Avec l'avènement de ces nouvelles formes galéniques s'est imposée une terminologie toute neuve, tant en français qu'en anglais, et parmi celle-ci le terme *delivery system*. Voici quelques extraits qui permettent de valider cette expression anglaise et de nous éclairer sur son sens :

*«The Ventodisk Diskhaler® and Ventolin Rotacaps®/Rotahaler® systems are particularly useful in patients who are unable to use properly the pressurised aerosol form of salbutamol or who prefer an alternative delivery system<sup>1</sup>.»*

*«The metered-dose inhaler is the most widely used delivery system for treating asthma<sup>1</sup>.»*

*«Effective transdermal drug delivery systems [...] deliver uniform quantities of drug to the skin over a period of time<sup>2</sup>.»*

*«Today, drug delivery devices can be conveniently divided into two large categories relating to “controlled drug release systems” and “targeted drug delivery systems”. [...] The objective in the design of a*

*controlled drug release system is to release a pharmacologically active agent in a predetermined, predictable, and reproducible fashion<sup>3</sup>.»*

À partir de ces énoncés, et sachant que certains auteurs anglophones<sup>4</sup> n'hésitent pas à utiliser les termes *delivery system*, *delivery device*, *release system* et *release device* pour désigner la même notion – ce qui nous permet de croire qu'ils sont synonymes –, nous comprenons qu'il s'agit d'un dispositif, ou appareil, destiné à libérer ou encore à administrer un médicament dans l'organisme. Le syntagme *delivery system* fait également référence, dans certains contextes, au mécanisme de libération souvent fort complexe des formes solides pour voie orale à libération modifiée, comme les comprimés osmotiques, les gélules composées de micromatrices, les comprimés retard, etc. Ces formes orales, tout comme les timbres cutanés et les implants solubles, ont pour principale fonction d'autoriser une libération progressive, prolongée et, lorsque c'est possible, uniforme du principe actif<sup>5,6,7</sup>. Dans certains cas, ils permettent d'éviter le métabolisme de premier passage que subit le médicament lorsqu'il est administré par voie orale<sup>8</sup>; d'autres préparations ont l'avantage de réduire le nombre de prises du médicament, améliorant ainsi la fidélité du patient à son traitement. Les générateurs d'aérosol, dispositifs utilisés en inhalothérapie, visent pour leur part à acheminer le principe actif du médicament au siège d'action<sup>9</sup>.

Le terme *delivery system* correspond donc à une notion complexe, qui englobe l'administration d'un médicament et son mode de libération dans l'organisme. Or qu'en est-il de l'appellation française de cette notion? Certains scientifiques francophones<sup>10,11,12</sup> ont adopté d'emblée la traduction littérale **système de délivrance**. Mais pour le linguiste, une importante question se pose: s'agit-il d'un calque facile mais acceptable, et peut-il être utilisé comme équivalent français de *delivery system*?

Tout d'abord, en ce qui concerne le premier membre du syntagme, **système**, il suffit de parcourir *Le Nouveau Petit Robert*<sup>13</sup> pour se convaincre qu'il peut en effet désigner un **dispositif** ou un **appareil**. Il n'est donc pas faux de l'utiliser en ce sens, mais étant donné qu'il est peu évocateur de la notion à l'étude, pourquoi ne pas lui préférer les termes **dispositif** et **appareil**, qui sont plus précis? Selon les sources consultées<sup>14,15</sup>, ces termes conviennent aussi bien l'un que l'autre, mais si l'on en juge

par certaines expressions utilisées dans le domaine médical, comme dispositif intra-utérin (stérilet), dispositif de pulvérisation et dispositif de filtration (deux composants des générateurs d'aérosol), l'usage semble privilégier le premier.

Analysons maintenant le second membre du syntagme à l'étude, **délivrance**. *Le Nouveau Petit Robert* nous donne la définition suivante :

«1. VIEILLI Action de rendre libre, de délivrer ; son résultat. ⇒ libération. 2. FIG. Fin d'une gêne, d'un mal, d'un tourment ; impression agréable qui en résulte. ⇒ soulagement. 3. Phase de l'accouchement correspondant à l'expulsion du placenta, après la sortie du fœtus. 4. ADMIN. Action de délivrer, de remettre (qqch. à qqn). ⇒ livraison, remise<sup>16</sup>.»

Plus particulièrement, dans le domaine médical et selon Manuila et coll.<sup>17</sup>:

«Acte physiologique correspondant à la sortie spontanée ou artificielle du placenta et des membranes de l'œuf après la sortie du fœtus.»

Le terme *delivery* aurait en anglais un sens que le mot **délivrance** n'a plus en français, soit celui de libération. Il a par ailleurs un sens que son pendant français n'a jamais eu, celui d'administration. Nous ne pouvons donc retenir l'expression **système de délivrance** comme équivalent français de *delivery system*. Nous savons toutefois qu'il peut s'agir d'un **dispositif de libération** ou d'un **dispositif d'administration**. Étant donné que les dispositifs dont il est question visent non seulement à libérer, mais également à introduire le médicament dans l'organisme, donc à l'administrer, permettant même dans certains cas son transport actif, on préférera en général utiliser le second terme. Par ailleurs, de nombreux auteurs ont recours à l'expression **mode d'administration**. En fait, les composantes de certains dispositifs, comme les formes orales constituées de pompe osmotique, de microgranules ou de micromatrices, sont de taille microscopique. Dans certains cas, il peut être difficile pour le lecteur de concevoir qu'il s'agit d'un dispositif, et l'intention de l'auteur n'est peut-être pas toujours de mettre l'accent sur la complexité de l'objet nommé. C'est sans doute pourquoi il est préférable dans

certains contextes d'utiliser l'expression **mode d'administration**, qui a l'avantage d'être plus générale. Néanmoins, les termes **dispositif d'administration** et **mode d'administration** constituent tous deux des équivalents acceptables de *delivery system*, bien qu'ils ne soient pas synonymes. Ce sont d'ailleurs ces équivalents qu'a proposés l'Office de la langue française<sup>18</sup>.

Brigitte Côté

Glaxo Canada

### Références

1. Données internes, Glaxo Canada inc.
2. Ansel, H. et Popovich, N., *Pharmaceutical Dosage Forms and Drug Delivery Systems*, 5<sup>e</sup> édition, Philadelphie, Lea & Febiger, 1990, p. 311.
3. El-Nokaly, M. A. et coll., *Polymeric Delivery Systems. Properties and Applications*, Washington, American Chemical Society, 1993, p.18 et 19.
4. *Ibid.*, 411 p.
5. Buri, P. et coll. *Formes pharmaceutiques nouvelles. Aspects technologique, biopharmaceutique et médical*. Paris, Lavoisier, Technique et Documentation, 1985, p. 196-199.
6. *Lyon Pharmaceutique*, vol. 41, n° 3, mai 1990, p. 267-271.
7. Le Hir, A., *Abrégés – Pharmacie galénique*, Paris, Masson, 1992, p. 287-290.
8. Ansel, H. et Popovich, N., *loc. cit.*
9. Le Hir, A., *op. cit.*, p. 350.
10. Aiache, J.-M. et coll. *Traité de biopharmacie et pharmacocinétique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 53.
11. Buri, P. et coll., *op. cit.*, p. 4 et 197.
12. Congrès, cours et conférences, *Annales pharmaceutiques belges*, n°5, 1989, p. 235.
13. *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 2194.
14. *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition, tomes I et III, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1991, p. 454 et 575.
15. Larousse Lexis, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1987, p. 93 et 559.
16. *Le Nouveau Petit Robert*, *op. cit.*, p. 577-578.
17. Manuila, L. et coll. *Dictionnaire médical*, Paris, Masson, 1986, p. 149.
18. Avis, *Gazette officielle du Québec*, 26 mars 1994.

Nous remercions Christiane Martineau, terminologue, pour sa collaboration à la rédaction du bulletin *Pharmaterm*. Copyright 1995 Tous droits réservés

Le contenu de cette publication ne peut être reproduit en tout ni en partie sans le consentement écrit du Groupe traduction. Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent en rien l'ACIM ni la Section marketing de l'ACIM.

Ont collaboré à ce numéro de *Pharmaterm* :

Johanne Brisson, Hoffmann-La Roche Ltée  
Lucie Larose, SmithKline Beecham Pharma Inc.  
Martine Moresco, Rhône-Poulenc Rorer Canada

Mise en page et reproduction – Imprimerie Mackay Inc.

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 1990 ISSN 0847 513X